



## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### SYNTHESE FINANCIERE - BUDGET REGIE CULTURELLE AUTONOME DE LA VILLE DE BRIGNAIS

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la commune : brignais.com

Pour information, tous les chiffres présentés sont des montants hors TVA puisque l'activité de salle de spectacles à laquelle nous avons associé la location des salles du Briscope est concurrentielle.

<b>II- PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	670 779,77	g	723 918,84
	Section d'investissement	b	520 440,73	h	642 384,95
TOTAL (réalisations + reports)		a+b	1 191 220,50	g+h	1 366 303,79

### 1. La section de fonctionnement :

#### A. L'évolution des principales dépenses réelles de fonctionnement :

Mvt	Chap	Libellé Chapitre	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation €	Variation %
REEL	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	276 034,77	254 682,49	-21 352,28	-7,74%
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	400 755,81	368 232,73	-32 523,08	-8,12%
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		5 000,00	5 000,00	-100,00%
	66	CHARGES FINANCIERES	9 252,44	8 541,73	-710,71	-7,68%
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	220,80	7 668,76	7 447,96	3 373,17%
		Somme :	686 263,82	644 125,71	-42 138,11	-6,14%

#### Les charges à caractère général :

L'analyse du compte administratif se fait sur l'année civile et non sur la saison culturelle qui débute en Septembre et se termine en Juin de l'année suivante.

Pour rappel, les charges à caractère général regroupent les achats liés à l'activité de spectacle et aussi l'entretien du bâtiment du Briscope hors médiathèque.

Ces charges sont en baisse par rapport à l'année 2017. Elles atteignent 254 682,49€ contre 276 034,77€ en 2017 soit -7.74%.

Concernant les dépenses en lien avec les spectacles, il est à noter, l'achat de 15 spectacles sur l'année 2018 pour un montant 84 756.37€ (contre 20 spectacles pour 87 585.05€ en 2017), auxquels s'ajoutent les frais inhérents aux représentations, (droits d'auteurs, publicité, prestations techniques, sécurité ...). Cette légère baisse est en lien avec la fermeture temporaire de la salle de spectacles pour les travaux de rénovation.

Les dépenses liées au bâtiment sont en baisse d'environ 19 000€, en effet en 2017, un certain nombre de travaux ponctuels avaient été réalisés comme la maintenance des gradins de la salle de spectacle, la réfection partielle du parquet ou encore le remplacement de vitrages dégradés. Cette baisse est également liée aux groupements de commandes entre la CCVG et les communes membres, permettant de réaliser des économies d'échelles notamment sur les marchés de produits d'entretien et de maintenance et vérification des appareils de sécurité.

A noter une légère hausse des fluides de 1 600€.

La RCAVB avait fait appel en 2017 à un prestataire pour l'accompagner dans le développement du mécénat, cette opération n'a pas été reconduite en 2018.

Enfin, il a été décidé de poursuivre le projet « Orchestre à l'école » sur une année scolaire pour 13 500€ en lien avec l'Ecole de musique et l'école Jacques Cartier.

### Les charges de personnel et frais assimilés:

Ces charges sont en baisse de 8.12%, elles atteignent 368 232.73€ contre 400 755.81€ en 2017. Elles prennent en compte le remplacement d'un agent en arrêt maladie, et deux mutations internes dont une remplacée.

### Les charges financières en baisse significative :

Il s'agit des intérêts remboursés par la RCAVB à la Ville pour les deux prêts souscrits lors des travaux d'extension du pôle culturel.

### Les autres charges de gestion courante :

Ce chapitre reprend la subvention versée à la Ville d'Or pour l'organisation de son Festival. Cette dépense est atténuée par une participation versée par le Département en soutien aux actions culturelles menées par la RCAVB.

### Les charges exceptionnelles :

Elles correspondent à la régularisation de l'imputation comptable d'une recette de partenariat avec Groupama perçue en 2017 en accord avec le comptable public.

## B. L'évolution des recettes réelles de fonctionnement :

Mvt	Chap	Libellé Chapitre	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation €	Variation %
REEL	70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	89 445,40	102 957,12	13 511,72	15,11%
	74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	568 600,00	592 501,44	23 901,44	4,20%
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 615,76	6 919,48	-1 696,28	-19,69%
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 990,62	5 810,37	-8 180,25	-58,47%
		Somme :	680 651,78	708 188,41	27 536,63	4,05%

### Produits des services :

Il s'agit des recettes de la billetterie, la refacturation des prestations de gardiennage des agents SSIAP et du personnel de la régie lors de manifestations organisées par des tiers. Elles sont en hausse d'environ 13 500€, cela s'explique par l'imputation des recettes de billetterie de décembre 2017, d'un montant d'environ 7 800€, sur l'exercice 2018. Au réel, les recettes de

billetterie s'élèvent à 69 126.08€ pour l'exercice 2018 contre 72 166.68€ en 2017 soit une baisse d'environ 3 100€ expliquée par la fermeture de la salle de spectacle lors de sa rénovation.

A cela s'ajoute une légère hausse de la mise à disposition du personnel de la direction des affaires culturelles à la Ville qui atteint un montant de 11 320.61€.

## Dotations, subventions et participations

A l'identique de 2017, le Département a versé à la RCAVB une participation de 10 000€ dont une partie pour le festival de la Bulle d'Or. Elle a également perçu des recettes dans le cadre d'un partenariat avec Groupama. A la suite de sa dissolution, l'Office Culturelle de Brignais a versé le solde de ses comptes bancaires à la RCAVB pour un montant d'environ 9 500€. Cette somme a permis d'offrir la gratuité de spectacles et de développer l'offre culturelle à destination du public scolaire. La Commune a quant à elle versé une subvention de 559 000€ identique à celle de 2017.

## Autres produits de gestion courante

Il s'agit des recettes de locations des salles du Briscope, elles sont en baisse et s'élèvent à

6 631.67€ en 2018 contre 8 613.43€ en 2017, en lien notamment avec la fermeture temporaire de la salle de spectacle.

## Produits exceptionnels

En 2017, la RCAVB avait perçu des recettes d'assurances dans le cadre de sinistres survenus dans l'extension du Briscope, non reconduites sur 2018. Il est à noter la vente du matériel d'occasion de sonorisation dans le cadre des travaux de rénovation de la salle de spectacle.

## 2. La section d'investissement :

### C. Les dépenses réelles d'investissement :

Mvt	Chap	Libellé Chapitre	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation €	Variation %
REEL	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	36 725,22	37 125,69	400,47	1,09%
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 400,00	16 676,70	12 276,70	279,02%
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 177,17	430 174,58	364 997,41	560,01%
		Somme :	106 302,39	483 976,97	377 674,58	355,28%

En 2018, les dépenses d'investissement sont en forte hausse, elles atteignent la somme de 483 976.97€. En effet d'importants travaux de rénovation dans la salle de spectacle ont été entrepris pour un montant de 537 106.07€ dont 160 633.61€ de reports: remplacement des gradins, réaménagement de la scène, installation d'un nouveau système de traitement de l'air, mise en place d'un système de sonorisation plus performant... A cela s'ajoute les frais d'études associés. En parallèle, la Région, l'Etat et le Département ont apportés leur soutien à hauteur de 332 800€.

A noter également l'intervention sur le bâtiment pour l'étanchéité de la toiture terrasse et le désembouage. Côté matériel informatique, il a été acheté un vidéoprojecteur, un ordinateur portable et des micros.

La RCAVB rembourse à la Ville le capital des deux prêts souscrits pour la construction de l'extension du Briscope.

### D. Les recettes réelles d'investissement :

Mvt	Chap	Libellé Chapitre	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Variation €	Variation %
REEL	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 354,21	3 597,56	2 243,35	165,66%
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	120 980,00	587 000,00	466 020,00	385,20%
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		4 400,00	4 400,00	-100,00%
		Somme :	122 334,21	594 997,56	472 663,35	386,37%

Les recettes d'investissements sont en forte hausse en lien avec les travaux de rénovation de la salle de spectacle. Pour financer ses investissements, la RCAVB utilise son épargne et est également soutenue par la ville au travers d'une subvention d'équipement qui s'élève à 587 000€ intégrant les participations de l'Etat, de la Région et du Département.